

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CARCDSF

13 juin 2024

Collège territorial cotisants n°1



PROFESSION DE FOI

DR PÉTRA FATON & DR CLÉMENT REMISE

Ma chère consœur, mon cher confrère,

Vous allez voter pour choisir vos administrateurs pour les 6 prochaines années. La CARCDSF est un bien commun précieux pour notre profession : **une caisse gérée par des chirurgiens-dentistes pour des chirurgiens-dentistes**. C'est un gage de sécurité pour aujourd'hui et pour demain et c'est pour cela qu'en tant que jeunes praticiens nous avons décidé d'être candidats aux postes d'administrateurs pour les 6 années à venir.

C'est avec le regard de notre génération, et la richesse de l'expérience de nos prédécesseurs que notre ambition sera de :

- **Défendre l'autonomie de notre caisse,**
- **Assurer la pérennité de notre système par répartition,**
- **Garantir la solidarité et l'équité,**
- **Promouvoir l'adaptabilité de nos structures.**

Les élus des CDF gèrent avec rigueur et efficacité notre caisse, en particulier par leur analyse et leur action lors des réformes des retraites ou encore lors de la crise COVID de 2020. Les administrateurs CDF ont répondu à l'urgence avec l'aide exceptionnelle de 4500 euros par praticien et innové en proposant des Indemnités journalières pour la maternité. En toute transparence, toute équité et solidarité, l'action des élus CDF a permis de préserver les réserves de la Caisse et ainsi donner équilibre et durabilité à nos régimes complémentaires, au bénéfice de tous les adhérents.

Nous souhaitons conforter la bonne santé de notre bien commun.

Les administrateurs CDF de la CARCDSF s'adaptent en permanence pour apporter des réponses face aux évolutions de l'économie, de la société et de nos modes d'exercice pour aborder sereinement les enjeux démographiques.

Conscients et concernés par les changements de plus en plus rapides de notre société, nous nous engageons à :

- **Mettre en œuvre l'indemnité maternité proposée par les administrateurs CDF et adoptée par le Conseil d'Administration de la CARCDSF,**
- **Intégrer des chirurgiens-dentistes salariés à notre régime complémentaire afin de le pérenniser quelle que soit l'évolution démographique,**
- **Apporter notre dynamisme et notre expérience de cadres syndicaux au service de chacun d'entre vous.**

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE AVENIR : VOTEZ LES CDF !

Notre retraite, notre prévoyance, nous y tenons. Nous vous appelons à voter pour notre binôme soutenu par le président de la CARCDSF Eric QUIEVRE.

Le candidat titulaire,

Dr Pétra Faton

Présidente du Syndicat Les CDF 75

Administrateur de l'URPS Ile de France,

Le candidat suppléant,

Dr Clément Remise

Vice-président du Syndicat Les CDF Hauts de France